

INSTITUT CARNOT DE L'ÉDUCATION ET APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT

RÉSUMÉ

Un ICÉ est une structure d'échanges, de dialogues et de construction de projets communs entre monde scolaire et monde de la recherche, au service des élèves, autour des pratiques pédagogiques, en partant des interrogations des équipes au sein de établissements. Il est prévu que les ICÉ soient organisés par région académique et qu'ils constituent un réseau au niveau national. Ce projet vise à mettre l'accent sur un double aspect : d'une part, l'importance pour les enseignants d'un lien plus direct avec la recherche, et, d'autre part, le besoin d'une plus grande écoute des chercheurs vis-à-vis de difficultés et de questionnements rencontrés dans les pratiques pédagogiques.

A la base d'un ICÉ se trouve l'engagement d'enseignants et de chercheurs. Des équipes d'enseignants éprouvent le besoin de réfléchir à des questions pédagogiques, cherchent à rendre leurs pratiques plus efficaces et souhaitent pour cela avoir des échanges avec des chercheurs. Des équipes de chercheurs peuvent leur faire partager des résultats de leurs recherches pour atteindre ces objectifs, tester elles-mêmes la validité sur le terrain de leurs travaux, et engager de nouvelles activités de recherche si le dialogue fait apparaître des sujets pour lesquels les connaissances actuelles sont insuffisantes.

Afin de favoriser les relations entre enseignants et chercheurs, une équipe de « passeurs », constituée à parité de représentants du système éducatif et de la recherche est à la disposition des équipes pour la construction, le suivi et l'évolution des projets au sein des ICÉ

Avant de développer ces ICÉ sur le territoire national, il a été prévu de faire une expérimentation d'un ICÉ en région Auvergne Rhône Alpes. Il s'agit de tester un certain nombre de choix dans l'application du concept d'ICÉ, qui sera utile pour un futur essaimage national.

La construction de l'ICÉ expérimental se fait de la manière suivante :

Tout d'abord une double manifestation d'intérêt émanant d'un côté du monde éducatif (demandes pédagogiques) et de l'autre de la recherche (offre de recherche, existantes ou à construire), une procédure légère qui témoigne de la volonté de participer.

Dans un second temps, les « passeurs » mettent en synergie les demandes des équipes pédagogiques et l'offre des chercheurs de façon à construire des projets communs de pédagogie et de recherche. Ces projets sont examinés par un Conseil Scientifique, puis retenus ou non par un Comité Stratégique de Suivi de l'expérimentation. Les participants aux projets retenus constituent les membres de l'ICÉ. Les équipes non retenues à ce stade feront l'objet d'un accompagnement pour approfondir leurs propositions et rejoindre ultérieurement l'ICÉ.

Enfin, les membres de l'ICÉ expérimental ainsi désignés définissent la gouvernance de l'ICÉ et son programme qui comprend des projets pédagogiques adossés à la recherche, des activités de recherche, une politique permettant la création d'une culture de coopération entre enseignants et chercheurs par le biais de différentes animations largement ouvertes sur l'extérieur de l'Institut, ainsi qu'une politique d'élargissement des membres de l'ICÉ et de coopération internationale.

La procédure permettant dans une première étape de choisir les membres de l'ICÉ fait l'objet du présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI).

Dates limites des réponses :

- demande des enseignants et offre des chercheurs : 8 mars 2016

-réponse finale des projets pédagogiques adossés à la recherche et projets de recherche : 8 avril 2016